

La condition des femmes en France

(Extraits de Insee première, n° 834, Femmes et Hommes : les inégalités qui subsistent. Zohor Djider, division Etudes sociales, Insee)

Au dernier recensement, 30 millions de femmes et 28 millions d'hommes vivaient en France Métropolitaine.

De la naissance jusqu'à 28 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles. En revanche, après 75 ans, les femmes représentent les deux tiers de la population.

Mode de vie des hommes et des femmes selon leur âge

- **Les filles quittent le domicile parental plus tôt que les garçons.** Entre 20 et 24 ans, elles sont 47% à vivre chez leurs parents contre 64% des jeunes hommes et 17 % d'entre elles vivent en couple sans enfants. Entre 25 et 30 ans, l'écart demeure.
- Après 30 ans, la vie en couple concerne aussi bien les femmes que les hommes.
- **11% des femmes de 30 à 45 ans élèvent seules leurs enfants** contre 1,4% des hommes.
- Au-delà de 45 ans, les hommes vivent plus souvent en couple avec des enfants. En effet, ils fondent plus tardivement une famille mais, en cas de rupture, reprennent plus facilement une vie de couple.
- Au-delà de 75 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses à cohabiter avec une ou plusieurs générations. Elles vivent aussi plus fréquemment en collectivité. En 1999, 12% d'entre elles vivaient dans une institution contre 6% des hommes.

Le monde du travail

- **En mars 2001, 80% des femmes entre 25 et 49 ans étaient actives** contre 95% des hommes au même âge. Alors que ce taux progresse régulièrement pour les femmes, il tend à diminuer légèrement pour les hommes.
- Au-delà de 50 ans, les taux d'activité des hommes et des femmes n'ont cessé de se rapprocher depuis 1975. En 2001, entre 50 et 59 ans, 65% des femmes et 80% des hommes étaient actifs.

- Un quart des femmes et un tiers des hommes sont inactifs avant 25 ans. Le taux d'activité plus faible des filles s'explique en partie par la durée plus longue de leurs études.
- En 2001, 12 millions de femmes étaient actives : 10,6 millions avaient un emploi et 1,3 millions étaient au chômage. **Leur taux de chômage était plus important que celui des hommes : 10,7% contre 7,1%.**
- **En outre, 8,5% des femmes occupent un emploi à temps partiel alors qu'elles auraient souhaité travailler davantage** contre seulement 2% des hommes.
- **Un tiers des emplois occupés par les femmes sont à temps partiel.** Pour la majorité d'entre elles, cette situation résulte d'un choix. Vie professionnelle et vie familiale s'articulent différemment selon que la femme est mariée ou pas, et si elle a ou non des enfants. Ainsi en 2001, 80% des femmes vivant en couple et ayant un ou deux enfants, étaient actives contre 73% en 1990. A partir de trois enfants, ayant tous au moins trois ans, l'activité féminine baisse (64%) et le temps partiel augmente. En 2001, 30% des ces femmes travaillaient à temps complet, 26% à temps partiel, et 8,4% étaient au chômage.
- Selon un rapport du conseil d'analyse économique sur l'égalité entre hommes et femmes, le fait pour une femme d'avoir des enfants est corrélé avec un taux de chômage plus élevé (quand elle a un ou deux enfants, sa probabilité d'être au chômage augmente d'un ou deux points, avec trois enfants ou plus, l'écart est de cinq points).
- Les hommes sont dans une situation inverse : le fait d'avoir un ou deux enfants (mais pas plus) diminue le taux de chômage de l'ordre de 2 ou 3 points par rapport à la moyenne.
- En 2000, dans le secteur privé et semi public, le salaire net moyen des femmes travaillant à temps complet est égal à 82% de celui perçu par les hommes. Cet écart s'explique en partie par des différences de qualification des emplois occupés. Même si, sur de longues périodes, l'écart des rémunérations tend à se réduire, **les femmes continuent à occuper une plus grande proportion de postes moins qualifiés.**
- Plus les salaires sont élevés, plus les écarts entre hommes et femmes s'accroissent.
- Dans la fonction publique, les écarts de salaire sont un peu moins forts : le rapport des salaires moyens hommes/femmes s'élève à 86% en 1999. Toutefois, comme dans le secteur privé, c'est au sein des groupes de cadres que les écarts entre hommes et femmes sont les plus marqués.

Enseignement et études supérieures

- **Les taux de scolarisation au-delà de l'âge de l'enseignement obligatoire sont plus élevés pour les filles que pour les garçons.** A la rentrée 2001, à 18 ans, 83% des filles étaient scolarisées contre 78% des garçons, 37% des filles et 27% des garçons dans l'enseignement supérieur.
- Dans l'enseignement public, à l'issue de la 3^e, 68 filles sur 100 poursuivent des études dans l'enseignement général pour 57 garçons. Plus d'un tiers des garçons s'orientent vers un BEP ou un CAP contre un quart des filles. Le constat est analogue à l'issue de la seconde.

- Quelle que soit la filière retenue, BEP, CAP, et le niveau, troisième ou seconde, **les spécialités majoritairement suivies sont très différentes pour les filles et les garçons.** Les filles s'orientent vers des activités de service concentrées autour de quelques axes : secrétariat, comptabilité, vente et action marchande, sanitaire et social. Les garçons se tournent davantage vers des métiers techniques : électronique, maintenance automobile, etc.....
- Après le baccalauréat, les filles s'inscrivent moins souvent que les garçons dans les principales filières post baccalauréat (84% contre 91% en 2000/2001). Elles sont néanmoins plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement supérieur grâce à un taux de réussite au baccalauréat plus élevé (82% contre 77%).
- Les garçons, plus souvent dotés d'un baccalauréat scientifique, s'orientent deux fois plus souvent que les filles vers les classes préparatoires aux grandes écoles.
- Les filles s'orientent plus souvent que les garçons vers l'enseignement universitaire.
- Au sein de l'université, **les filles se retrouvent majoritairement dans les filières littéraires** (elles représentent 74% des étudiantes en langues, 73% en lettres, sciences du langage et des arts, 34% en sciences, 19% en science et technologie)
- Dans les filières considérées comme les plus prestigieuses, les filles ne représentent que 23% des effectifs des grandes écoles.
- Au cours des années 90, chaque année 700 000 jeunes sont sortis du système éducatif. Les sortants sans qualification représentent 8% de chaque génération, soit environ 60 000 personnes. Cette proportion est restée stable sur la période récente et l'écart entre filles et garçons est faible, de l'ordre d'un point.
- Par contre les écarts se creusent pour les niveaux d'éducation supérieurs : en 1999, parmi les sortants, 29% des filles et 27% des garçons ont un niveau égal au bac, 44% des filles et 32% des garçons ont un niveau Deug ou plus.
- La part des femmes ayant poursuivi leurs études au-delà du Deug pour obtenir un diplôme de 2^o ou 3^o cycle a progressé (17,8% en 1994, 24,9% en 1999). Le taux est resté constant pour les garçons sur la même période (19%).

Postes supérieurs et représentation politique

Si les femmes représentent 45% de la population active, elles sont moins nombreuses à accéder aux plus hautes strates de la hiérarchie professionnelle ou politique.

- En 2001, **les femmes représentaient 24% de l'encadrement dans les entreprises privées** (19% dix ans auparavant).
- En 1998, **un créateur d'entreprise sur trois était une femme.** La proportion de femmes créatrices d'entreprise est élevée dans le commerce (34%), et les services (25%), très faible dans les transports (2%) ou la construction (5%).

- Les femmes constituent 55% de l'électorat mais sont peu présentes dans la vie politique.
- La part des femmes parmi les élus aux élections législatives a augmenté à partir de 1978 pour atteindre 11% en 1997.
- Au niveau local, la part des femmes élues est plus forte qu'au niveau national et progresse. L'impact de la loi sur la parité politique, qui impose des listes mixtes alternant candidats hommes et femmes dans les communes de plus de 3500 habitants, a été important. La proportion des femmes conseillères municipales est passée de 25% en 1995 à 50% en 2001 dans ces communes.
- Le nombre et la part des femmes maires restent limités : 7% des maires des communes de plus de 3500 habitants sont des femmes, soit deux points de plus qu'en 1995.

En 1997, les femmes représentaient 5,6% des sénateurs, 10,9% des députés, 3% des préfets, 6% des ambassadeurs, 13% des membres des grands corps de l'état.